



**Extrait du registre des délibérations  
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix  
Séance du Lundi 05 décembre 2022**

**SESSION ORDINAIRE**

**Date de la convocation :**  
10 novembre 2022

**Nombre de Conseillers Communautaires :**  
En exercice : 16  
Présents : 13  
Votants : 14

**Présidence de séance**  
Jean-Paul VERMOT

**Secrétaire de séance**  
Marie-Claire HENAFF

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle des conférences à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT

**PRÉSENTS :**

**Morlaix communauté** : Jean-Paul VERMOT, Julien KERGUILLEC, Anne-Catherine LUCAS, Bernadette AUFFRET, Christophe MICHEAU, Nicole SEGALEN-HAMON, Guy PENNEC, Solange CREIGNOU.

**Communauté de communes du Pays Landivisiau** : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Robert BODIGUEL.

**Haut-Léon communauté** : Bernard FLOCH, Gérard DANIELOU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

**Communauté de communes du Pays Landivisiau** : Laurence CLAISSE.

**Haut-Léon communauté** : Jacques EDERN, Aline CHEVAUCHER .

**POUVOIR :**

**Haut-Léon communauté** : Jacques EDERN a donné procuration à Bernard FLOCH.

### Séance du Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 05 décembre 2022

OBJET	BLUE VALLEY – BILAN ET PERSPECTIVES – FEUILLE DE ROUTE 2023-2026
ACTE	CS-2022-06-N36
RAPPORTEUR (S)	SOLANGE CREIGNOU

Solange CREIGNOU, Élu référente, informe les membres du Comité que la phase « pilote » financée par le FEAMP entre 2020 et 2023 est finalisée et en expose les principes :

**Les objectifs de Blue Valley** sont de déployer la bioéconomie bleue comme levier supplémentaire de développement économique local et de création de nouvelles entreprises et emplois.

#### Présentation est faite du bilan 2020-2023 et construction des perspectives pour la période 2023-2026 :

Blue Valley®, agit pour créer les conditions favorables à l'émergence de nouveaux projets et à la consolidation d'un écosystème d'acteurs à travers 5 grandes missions :

1. ANIMER LA COMMUNAUTE en organisant des événements fédérateurs réguliers et porteurs de nouvelles opportunités.
2. SUSCITER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE en proposant aux étudiants et jeunes chercheurs de découvrir les métiers, le monde de l'entreprise et l'entrepreneuriat.
3. FACILITER LE PARCOURS DU CREATEUR en orientant les porteurs de projets vers les bonnes structures d'aide à l'innovation et en accompagnant le parcours résidentiel des entrepreneurs.
4. STIMULER L'INNOVATION AU CROISEMENT DES FILIERES en faisant la promotion de l'offre scientifique du territoire auprès des entreprises et en soutenant les projets d'aquaculture respectueux de l'environnement.
5. RAYONNER A L'INTERNATIONAL en participant à des événements internationaux, des conventions d'affaires et à l'accueil de délégations étrangères.

La feuille de route 2023-2026 proposée permettra de poursuivre les actions engagées et de développer de nouvelles orientations telles que :

- L'EMERGENCE DE PROJETS : Créer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois
- LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES : Créer les conditions de développement et de fidélisation des entreprises
- LA PROMOTION ET LA COOPERATION : Promouvoir l'écosystème d'acteurs et les infrastructures d'accueil du Pays de Morlaix

#### Présentation du budget prévisionnel sur 3 ans

CHARGES (sur 3 ans)	PREVISIONNEL	RECETTES (sur 3 ans)	
Frais de personnel (1,5 ETP)	247 000 €	FEAMPA (31%)	100 000 €
Frais de structure Investissements liés à l'animation et au fonctionnement	45 000 €	Région Bretagne	100 000 €
Frais de communication	30 000 €	Autofinancement Pays (38%)	122 000 €
<b>Total charges</b>	<b>322 000 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>322 000€</b>



## DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** la brochure-bilan présentée et autorise la diffusion aux partenaires
- **AUTORISE** la publication de la vidéo (réseaux sociaux, site internet, ...)
- **VALIDE** la feuille de route 2023-2026 et le plan de financement présentés
- **AUTORISE** le Président à modifier le plan de financement si besoin.
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention de crédits auprès de :
  - La Région Bretagne
  - Du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
  - Du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
  - Tout autre financeur identifié
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à la demande de subvention de crédits.

Votants	13
Pour	14
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 05 décembre 2022  
Le Président  
Jean-Paul VERMOT

